



Dossier : M090624
N° AMF 003843

Le Président

Monsieur Noël HONGNE
Président du Collectif Lagardère contre les abus
bancaires
25/133 rue de Wailly
59200 TOURCOING

Paris, le 07 AVR. 2009

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier du 18 mars 2009 qui a retenu toute mon attention.

Je me suis rapproché des services de l'Autorité des marchés financiers (AMF) afin de connaître la suite donnée au courrier du 29 juillet 2008 que le Collectif DOUBL'O MONDE LAGARDERE avait adressé au Secrétaire Général.

J'ai relevé que le Médiateur de l'AMF avait été destinataire de cette lettre et vous avait reçu, le 25 septembre 2008, ainsi que d'autres responsables du Collectif. A l'issue de cette réunion, un certain nombre de procédures de règlement amiable ont été instruites sous l'égide de l'AMF à la demande de ceux de vos adhérents qui l'ont souhaité. Des dossiers sont encore en cours d'instruction.

S'agissant de l'action PFIZER, je suis en mesure de vous indiquer que les services de surveillance des marchés ont procédé aux vérifications nécessaires. Toutefois, les procédures d'enquête et de contrôle étant confidentielles, aucune information ne peut vous être communiquée à ce titre.

Soyez assuré que l'ensemble des services de l'AMF a le souci constant de remplir au mieux les missions qui lui sont confiées au service de la protection de l'épargne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Pierre JOUYET